



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 15 avril 2025

Pacte des Solidarités : l'État et les acteurs de l'accompagnement vers l'emploi et vers le logement s'engagent en faveur des publics précaires

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, représenté par Sylvain PELLETERET, secrétaire général aux affaires régionales, a réuni la conférence régionale des acteurs de la lutte contre la pauvreté le 10 avril à Pessac (Gironde), en présence d'Anne RUBINSTEIN, déléguée interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté, afin d'élaborer le Guide d'engagement logement-emploi néo-aquitain.

En réunissant France Travail, les Missions Locales, les Cap-emploi, les Services Intégrés de l'accueil et de l'orientation (SIAO), les Centres d'Hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les représentants des bailleurs sociaux et les partenaires sociaux, **cette journée de travail et d'échanges a permis de rappeler les difficultés d'accès au logement et à l'emploi** pour un certain nombre de personnes en situation de précarité.

En Nouvelle-Aquitaine on dénombre 14,4% de personnes en situation de pauvreté (revenu inférieur à 60 % du revenu médian, soit 1216 euros pour une personne seule) qui cumulent les difficultés d'accès notamment au logement et à l'emploi.

L'État consacre chaque année plus de 380 millions d'euros en Nouvelle-Aquitaine pour améliorer l'accès à l'emploi et au logement des personnes qui en sont éloignées.

Au-delà des moyens financiers déployés et de l'engagement des partenaires, et en premier lieu les professionnels de l'accompagnement social et professionnel, les acteurs de la lutte contre la pauvreté néo-aquitains ont identifié 8 mesures pour améliorer la prise en charge globale des personnes en situation de pauvreté :

- Identifier un référent emploi ou logement au sein de chaque opérateur
- Recenser et rendre accessible l'ensemble des actions déployées en Nouvelle-aquitaine
- Favoriser l'émergence d'une culture commune entre professionnels chaque territoire
- Construire un plan d'action commun entre le Comité Régional pour l'Emploi et le Comité Régional Hébergement Logement
- Mettre l'accès au logement à l'agenda des Comités locaux pour l'emploi
- Nouvelle gouvernance : aider les porteurs de projets locaux à faire évoluer leur modèle économique et développer leurs partenariats
- Expérimenter à l'échelle territoriale des parcours intégrés emploi-logement
- Mieux articuler les types de financements pour favoriser l'émergence de projets sous l'autorité des préfets

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre du Pacte des solidarités lancé en janvier 2024 qui structure l'action de l'État et de ses partenaires (collectivités territoriales, opérateurs, associations) en direction des plus fragiles autour de 4 piliers :

- la prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge et la lutte contre les inégalités à la racine ;
- l'accès à l'emploi à l'insertion pour les publics qui en sont le plus éloignés ;
- la lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits ;
- la transition écologique solidaire.

En Nouvelle-Aquitaine, le partenariat avec les Conseils départementaux permet de mobiliser chaque année 13 millions d'euros supplémentaires au titre des Contrats Locaux des Solidarités (signés pour la période 2024-2027) et 12 millions d'euros pour la Contractualisation Insertion Emploi (2024-2027) qui couvrent les 4 axes.

Étienne GUYOT tient à remercier l'ensemble des opérateurs de l'accompagnement vers l'emploi et vers le logement pour leur action en direction des plus précaires. « En capitalisant sur les différentes initiatives qui ont montré leur efficacité depuis le lancement de la stratégie de lutte contre la pauvreté en 2019 nous allons pouvoir proposer d'aider les personnes dans l'ensemble de leurs problématiques sociales ou professionnelles. Le Guide néo-aquitain pour l'accès à l'emploi et au logement est un outil supplémentaire qui doit nous permettre de gagner la bataille de l'emploi et faire reculer durablement la pauvreté ».